

# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

**Séance du 14 décembre 2017**

L'an 2017 et le 14 décembre à 19h, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, Président, s'est réuni en salle Danielle Mitterrand à Avesnes-le-Comte, sur convocation du 6 décembre 2017.

Date de la convocation : 6 décembre 2017

Date d'affichage : 6 décembre 2017

Délibération N° 14-12-2017 / N°321

Etaient présents les membres en exercice : 84

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 11

Membres votants : 99

Absents : Pascal Mestan, Thierry François, Yann Desaulty, Christophe Dehoux, Daniel Bouttemy, Christian Delambre, Pierre-Yves Delamarlière, Jean Bridel, Sébastien Henquenet, Michel Bresson, Laurence Legrand, Magali Urbanac, Pierrette Duez, Eric Caron, Henri Cuvillier, Chantal Dufresne, André Bouchind'homme, Thierry Verduyse.

Absents suppléés : Christian Delambre supplée par Christophe Ansquin, Pierre Guillemant supplée par Pascal Legrand, Gérard Nicolle supplée par Jean-Michel Bachelet, Magali Urbanac supplée par Sylvie Delattre.

Absents excusés : Fabienne Morvan, Claudette Dhaussy, Jean-Michel Desailly, Virginie Mansouri, Maurice Soyez, Lionel Cayet, Michel Petit, Gérard Dubois, Luc Delaporte, Nicolas Capron, Benoit Gontier, Pierre Guillemant, Régis Taffin, Nadine Vendeville, Gérard Nicolle, Christian Thilliez, Pierrette Duez.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Fabienne Kwiatkowski, Virginie Mansouri ayant donné procuration à Manuella Gomès, Maurice Soyez ayant donné procuration à Francis Savoye, Lionel Cayet ayant donné procuration à Alain Traisnel, Michel Petit ayant donné procuration à Marie Bernard, Gérard Dubois ayant donné procuration à Daniel Vahé, Luc Delaporte ayant donné procuration à Damien Bricout, Nicolas Capron ayant donné procuration à Michel Seroux, Benoit Gontier ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Nadine Vendeville ayant donné procuration à Ginette Cousin, Christian Thilliez ayant donné procuration à Raymond Lavigne.

Secrétaire de séance : Béatrice Dausse

Titre de la délibération : **Lancement d'une procédure de consultation pour réaliser le projet de territoire**

Monsieur le Président propose aux délégués communautaires de doter la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois d'un projet de territoire. En effet, il est nécessaire pour la Communauté de Communes de définir sa politique d'aménagement du territoire. Il apparaît essentiel de préciser la stratégie à développer sur notre territoire afin de poursuivre la dynamique impulsée par chaque secteur. Ce projet de territoire doit permettre de l'organiser de façon cohérente sur le nouveau périmètre.

En lien avec nos compétences communautaires, Il doit permettre de mettre en lumière les différents axes et orientations, ainsi que leurs déclinaisons opérationnelles.

Monsieur le président précise que l'élaboration de ce projet de territoire interviendrait également à un moment opportun, celui de la réalisation des PLU I. En effet, dans ce contexte de planification, le projet de territoire contribuera à l'élaboration des PADD. En effet les axes stratégiques et leurs définitions devront être repris dans les PADD. Les documents d'urbanisme seront un des outils dans la mise en place de ces orientations et actions.

Pour se faire, le Président propose de procéder au recrutement d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (mission d'accompagnement auprès de la communauté de communes) et d'engager une procédure de mise en concurrence afin de retenir un bureau d'études pour la réalisation de ce projet.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser l'engagement de l'élaboration du projet de territoire
- d'autoriser le Président à recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage et à signer tout document relatif à cette AMO.
- d'autoriser le Président à engager une procédure de marché public pour le recrutement d'un bureau d'études et à signer tout document inhérent au marché
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à l'élaboration du projet de territoire
- d'autoriser le Président à inscrire la dépense au budget principal de la communauté de communes.

Le Président

Michel Seroux,

The image shows a blue ink signature of Michel Seroux written over a circular official seal. The seal contains the text 'Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois' and 'Pas de Calais' around a central emblem.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 21/12/2017 et publication ou notification du 21/12/2017

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS  
Direction de la citoyenneté  
et de la légalité

20 DEC. 2017

ARRIVÉE

The image shows a blue ink signature written over a circular official seal. The seal contains the text 'Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois' and 'Pas de Calais' around a central emblem.